

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 23
Votants 27
Quorum 14

L'an deux mille vingt trois

Le : 25 mai

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **M. Christian SOULIER, 1^{er} adjoint au Maire, en raison de l'absence de Mme Annick BRUNEL, Maire**

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mai 2023

PRESENTS : Christian SOULIER, Annie OSTARD, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Jean-Paul FERRE, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Sébastien OLIVIER, Cyril RONZE, Françoise BUSALLI, Angelo MANIERI, Marine TOINON, André GACHET, Robert CHAPOT, Martine MEILLIER, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Marjorie COMBE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Annick BRUNEL, Gérard DI FRUSCIA, Guylaine FAYOLLE, Charlélie ARNAUD, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Annick BRUNEL à Maryse RODRIGUEZ, Gérard DI FRUSCIA à Jean-Paul FERRE, Guylaine FAYOLLE à Nathalie FERNANDEZ, Charlélie ARNAUD à Marine TOINON.

SECRETAIRE : Yvette VERNIERE.

Délibération n°2023 05 12

OBJET : LOIRE FOREZ AGGLOMERATION – RAPPORT D'ACTIVITE 2023.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-39,

Vu le rapport d'activités établi par Loire Forez agglomération pour l'année 2022, présenté au conseil communautaire du 04 avril 2023,

Vu la présentation de ce rapport en conseil municipal,


Considérant que ce document rend compte des actions réalisées au cours de l'année 2022 et de la situation financière de Loire Forez agglomération,

**Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport
d'activités de Loire Forez agglomération, pour l'année 2022**

Copie certifiée conforme,
Saint-Romain-le-Puy, le 1^{ER} juin 2023
Pour le le Maire empêché,
Le 1^{er} Adjoint,
Christian SOULIER



La Secrétaire de séance,
Yvette VERNIERE



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le :
Publié ou Notifié
le :